

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 10 juin 2025

Reconstruction de l'EHPAD du Centre hospitalier de Thiers : la pose de la 1^{ère} pierre, un pas concret pour le bien-vieillir dans le Puy-de-Dôme

Jeudi 5 juin 2025, Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a posé la première pierre de l'extension de l'EHPAD Le Belvédère à Thiers, en présence de Fabien Besseyre, Vice-président du Département en charge des personnes âgées, Grégory Dolé, Directeur de l'ARS Puy-de-Dôme, Tony Bernard, Président de Thiers Dore et Montagne, Stéphane Rodier, Maire de Thiers et de Vincent Blanc, Directeur de l'EHPAD de Thiers. Véritable lancement de la reconstruction de l'EHPAD Le Belvédère par extension de l'EHPAD Aquarelle, sur le site du Centre Hospitalier de Thiers, il s'agit également d'un geste fort qui marque la concrétisation des premiers Plans Pluriannuels d'Investissement pour les EHPAD hospitaliers engagés par le Département avec les différents acteurs du territoire.

La pose de la première pierre de l'extension de l'EHPAD le Belvédère de Thiers s'inscrit dans les premiers plans pluriannuels d'investissement des EHPAD hospitaliers présentés par Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, et Fabien Besseyre, Vice-président en charge des personnes âgées, le 31 mai 2024. Pour rappel, ces plans pluriannuels d'investissement (PPI) concernent notamment l'EHPAD de Thiers, et le lancement des travaux est une réalisation concrète et forte du plan stratégique départemental engagé dès novembre 2022, dont l'un des axes est « Impulser une politique sociale juste et responsable aux côtés des Puydômois à tous les âges de la vie ». Le plan stratégique départemental est ainsi passé à l'heure des réalisations concrètes, et, par son ampleur, ce résultat fait vivre au Département « un moment historique », comme l'a souligné Lionel Chauvin.

En accordant une extension de capacité de 7 lits et une autorisation pour un accueil de jour de 11 places, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes se réjouit de participer à un tel projet qui répond aux critères des Ehpads de demain. L'ARS a soutenu cet investissement en allouant 3 millions d'euros au titre du Plan d'aide à l'investissement de la CNSA. Lors de sa construction, cet Ehpads pourra bénéficier d'une reconnaissance d'un PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés) de 14 places.

Le nouvel Ehpads du CH de Thiers va aussi permettre de favoriser une meilleure attractivité par l'amélioration des conditions de travail de ses personnels grâce à une orga-



nisation optimisée en regroupant les deux sites d'Ehpad à proximité de l'hôpital. Cet EHPAD hospitalier sera gage de sécurisation pour les usagers, leurs familles et les professionnels.

Les EHPAD adossés à des centres hospitaliers permettent de prendre en charge la grande dépendance et continuent d'assurer une permanence des soins nécessaires à ces publics. Remplissant une mission de service public de proximité, les EHPAD hospitaliers sont un gage de sécurisation tant pour leurs bénéficiaires que pour les familles. Le Conseil départemental est fier d'accompagner la rénovation de l'EHPAD de Thiers, mais aussi de Riom et Sainte-Marie à Clermont-Ferrand. Engagement fort du Département du Puy-de-Dôme pour la remise à niveau de ces établissements dans le cadre d'une stratégie permettant de couvrir en équité les besoins de tous les territoires, ce sont, pour ce faire, plus de 5,6 millions d'euros qui ont été engagés sur ces trois premiers établissements de Riom, Thiers et Sainte-Marie, et 6,4 millions d'euros pour les EHPAD d'Issoire, Ambert, Le Mont-Dore et Billom, soit une enveloppe globale de 12 millions d'euros.

En plus d'apporter une permanence des soins nécessaires aux personnes âgées, ce projet participe pleinement à la modernisation des Ehpad. La diversité des modes d'accueil et d'accompagnements des personnes âgées les plus dépendantes ont amené à une évolution des conditions d'hébergements (hébergement permanent, unités de vie protégées, accueil de jour).

Monsieur Blanc, directeur par intérim, a conclu en remerciant les professionnels du CH, le cabinet d'architecture Afa Sanaé et l'équipe territoriale de travaux du GHT, « le plus dur est fait, l'essentiel reste à faire : construire ». Le public a pu découvrir en avant-première les images du futur EHPAD, avec une architecture contemporaine, disposant d'une coursive sous forme d'arcades abritées conférant un esprit village protégé des intempéries et du soleil.

Un engagement fort pour des établissements de proximité, sécurisants pour les familles et adaptés aux besoins des territoires.

Info +

Le projet en quelques chiffres

Établissement de 171 places

- dont 82 places dans le bâtiment reconstruit avec extension de 7 places
- 78 places dans l'EHPAD Aquarelle

Ces places concernent :

- 132 places d'hébergement permanent classiques pour personnes âgées en perte d'autonomie ;
- 28 places d'hébergement permanent en unité de vie protégée (UVP) pour personnes âgées présentant des troubles cognitifs ;
- 11 places d'accueil de jour pour le parcours de la personne âgée et le répit des aidants.

Les chambres sont intégralement individuelles. Le projet concerne aussi l'aménagement d'un Tiers-lieu

Coût du projet de construction : 14,25 millions euros, dont 21% financés par le Plan d'aide à l'investissement 2024 (crédits CNSA attribués par l'ARS : 3 millions d'euros) et 11.5% financés par le conseil départemental du Puy de Dôme (1,635 M€). Enfin, le projet bénéficie des emprunts accordés par la Banque des territoires et la MSA, et pour lesquels la Ville de Thiers et la communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ont co-porté les garanties de prêts.

Calendrier des travaux : début des travaux au début de l'été 2025, pour 22 mois avec une ouverture prévisionnelle pour mars 2027.

